



Monsieur le Président de la République,

L'Union des Photographes Professionnels (UPP) a noté avec beaucoup d'espoir la communication émise sur twitter samedi dernier—dans laquelle vous déclarez : "Aux artistes qui se sont exprimés, je veux dire que je les entends. L'Etat continuera de les accompagner, protégera les plus fragiles, soutiendra la création. L'avenir ne peut s'inventer sans votre pouvoir d'imagination. Mercredi j'annoncerai des premières décisions en ce sens." Le discours de monsieur le Premier ministre au Sénat cet après-midi nous permet d'espérer un véritable accompagnement des acteurs du monde de la culture.

Les intermittents et les artistes du spectacle vivant bénéficient, tant dans la presse que dans la société civile toute entière d'une visibilité dont nous nous réjouissons. Cette notoriété est en effet le reflet d'une vraie appétence pour la culture dans notre pays. Leur régime protecteur est une chance pour le maintien d'une culture française riche et diverse, et les mesures prises par le gouvernement sont le signe d'un vrai intérêt pour ce secteur de la vie économique.

Mais qu'en est-il de ceux qui sont à la source de la création ? Ceux qui comme les photographes, ne jouissent pas de régime protecteur et s'exposent à la plus grande précarité ? Quel soutien pourra être apporté aux auteurs et aux artistes, à l'heure où leur activité est au point mort ? Comment le gouvernement envisage-t-il d'accompagner ces acteurs infiniment fragiles et pourtant essentiels à la vie des français, tout particulièrement en ce moment où le texte et l'image sont au cœur de notre vie quotidienne pour nous faire tous tenir face à l'incertitude et aux difficultés ?

Monsieur le Président de la République, n'oubliez pas, dans votre action, les photographes, auteurs et artistes que nous sommes. Permettez-leur de franchir cette période par des mesures adaptées. Le Fonds de solidarité sera-t-il maintenu à leur bénéfice au de-là du mois de juin ? Les reports de charges ne constituent pas une aide pour les auteurs. Qu'en sera-t-il, en fin d'année, lorsqu'il devront régler l'ensemble des échéances fiscales et sociales de l'année, alors que nous savons déjà que les commandes ne pourront pas reprendre, ni en entreprise, ni sur le marché de l'art avant un semestre *a minima* ?

Les auteurs et les artistes font confiance à votre gouvernement, et seront à l'écoute de vos annonces de mercredi. Ne les décevez pas.